

Avis n° 2025/09 relatif à l'admission par l'État de Université libre de Bruxelles - École polytechnique de Bruxelles (BELGIQUE)

Ecole

Nom : Université libre de Bruxelles - École polytechnique de Bruxelles

Sigle : ULB EPB
Type : Public
Sites de l'école : Bruxelles

Suivi des accréditations précédentes

Avis 2022/07; Avis 2019/09-07

Objet de la demande d'accréditation

RAD (Renouvellement de l'admission par l'Etat de diplômes d'établissements étrangers)

Master Ingénieur civil physicien, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Bruxelles

Master Ingénieur civil en informatique, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Bruxelles

Master Ingénieur civil biomédical, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Bruxelles

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1, L642-7 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Université libre de Bruxelles École polytechnique de Bruxelles ;
- Vu le rapport établi par Jean-Louis ALLARD (membre de la CTI, rapporteur général), Xavier
 KLEBER (membre de la CTI, rapporteur principal), Danièle QUANTIN (corapporteur), Redouane
 DJELOUAH (expert), Sophie LAGARRIGUE (experte), Yamina MATHLOUTHI (experte internationale), Alexandre DAVIGNY (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 9-10 septembre 2025;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

| Renouvellement de l'admission par l'Etat | Voie de formation | A compter de l'année civile | Jusqu'à la fin de l'année civile | Durée d'accréditation |
|--|---|-----------------------------------|--|--------------------------|
| Master Ingénieur civil physicien, sur le site de Bruxelles | Formation initiale sous statut d'étudiant | 2026 | 2031 | maximale |
| Master Ingénieur civil en informatique, sur le site de Bruxelles | Formation initiale sous statut d'étudiant | 2026 | 2031 | maximale |
| Master Ingénieur civil biomédical, sur le site de Bruxelles | Formation initiale sous statut d'étudiant | 2026 | 2031 | maximale |

L'école propose un cycle préparatoire.

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations** (selon le modèle fourni sur le site de la CTI). Ce document est à transmettre au plus tard **le 15 décembre 2028**, exclusivement sous format de fichier numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Renforcer la mise en place des indicateurs d'objectifs et de suivi des diplômés dans l'ensemble des spécialités ;
- Renforcer l'interaction avec le monde professionnel en favorisant d'avantage les stages et en augmentant le pourcentage d'intervenants issus du monde socio-économique ;
- Favoriser la féminisation des étudiants dans l'ensemble des spécialités et également dans le corps enseignant ;
- Valoriser d'avantage la mobilité sortante des étudiants et renforcer les accords avec les universités partenaires ;
- Equilibrer et harmoniser les crédits ECTS avec la charge de travail dans certaines UE ;
- Finaliser la démarche compétences notamment en mettant en place l'évaluation des acquis d'apprentissage visés.

Pour la spécialité Physique

- Renforcer les enseignements obligatoires dédiés à l'entrepreneuriat.

Pour la spécialité Biomédical

- Poursuivre les efforts pour accroitre l'attractivité du Master auprès des étudiants du Bachelor.

Pour la spécialité Informatique

- Maintenir un niveau d'encadrement suffisant en anticipant les départs en retraite d'enseignants-chercheurs cadres.

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE©, niveau master, aux diplômes suivants:

| Intitulé du diplôme | A compter de l'année civile | Jusqu'à la fin de l'année civile |
|---|-----------------------------|-------------------------------------|
| Master Ingénieur civil physicien - MSc in Physical engineering | 2026 | 2031 |
| Master Ingénieur civil en informatique - MSc in Computer science and engineering | 2026 | 2031 |
| Master Ingénieur civil biomédical - MSc in Biomedical Engineering | 2026 | 2031 |

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 9 septembre 2025, Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 15 octobre 2025.

> La présidente, Claire PEYRATOUT